ARCELORMITTAL FRANCE
Site de Dunkerque
Direction
3031, rue du Comte Jean
CS 52508 – F-59381 DUNKERQUE
Cedex 1
www.arcelormittal.com

A l'attention de

Monsieur Quaegebeur Délégué central CGT

Dunkerque, Le 20 septembre 2023,

Monsieur Quaegebeur,

Vous avez adressé une lettre ouverte à la Direction Générale demandant une ouverture de négociation salariale et le versement d'une prime de partage de la valeur.

Nous avons pour habitude de mener les négociations salariales en fin d'année dans un esprit d'écoute et de prise en considération des revendications exprimées, ce qui s'est concrétisé ces 3 dernières années par des accords salariaux signés par l'ensemble des organisations syndicales.

Nous souhaitons qu'il puisse en être ainsi dans les négociations qui se tiendront en fin d'année conformément à la pratique habituelle.

Nous avons fait un point lors de la commission de suivi de juillet comme nous nous étions engagés dans l'accord pour faire un point sur la situation économique de l'entreprise ainsi que sur l'évolution de l'inflation. Nous avons notamment exprimé le fait que la hausse des prix commençait à ralentir d'après les indices officiels et que les mesures décidées d'un commun accord lors de la dernière NAO étaient cohérentes par rapport à cette tendance.

Nous avons décidé et vous l'avions dit que nous prolongions la mesure de coup de pouce au carburant de 2 cts / Km jusqu'à la fin de l'année. Ce prolongement de cette mesure répond à la hausse du prix des carburants que nous constatons depuis quelques semaines.

Par ailleurs, compte tenu du niveau de performance de l'entreprise, nous n'avons pas comme projet de verser une prime de partage de la valeur.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Délégué Syndical Central, nos sincères salutations.

Vincent Smolders

Directeur des Ressources humaines